

L'accueil de loisirs « Jeunes de Saint Médard » 2026/2027

À lire attentivement en famille

Bonjour, Merci pour la confiance que vous nous accordez. Cette année encore, de belles aventures attendent vos enfants au sein de notre accueil de loisirs.

Notre maison est un véritable repère où les enfants se sentent libres de grandir, de s'amuser après l'école ou pendant les vacances, et de prendre le temps de partager des moments précieux entre amis. Tout est pensé pour leur épanouissement : un espace lecture (rempli de livres et de bandes dessinées), une table de ping-pong, des jeux de société, des Duplo pour les plus petits, le traditionnel baby-foot, ainsi qu'une grande cour extérieure idéale pour les jeux de balle.

1. Informations Générales & Inscriptions

Horaires d'ouverture

L'accueil de loisirs est ouvert du lundi au vendredi. Le mercredi et pendant les vacances scolaires, il est ouvert de **8h00 à 19h00**. Les portes ferment impérativement chaque soir à **19h00**.

Conditions d'inscription

- **Confirmation** : Le dépôt d'un dossier (fiche d'adhésion + carnet de vaccination + attestation d'ayant droit + règlement) ne vaut pas inscription automatique.
- **Pour le Pédibus** : Pas d'inquiétude, il y aura toujours de la place !
- **Pour les mercredis de la rentrée** : Une confirmation écrite de notre part vous sera obligatoirement envoyée. Veuillez noter que nous traitons les demandes en priorité selon nos valeurs de proximité et d'engagement. Sont ainsi prioritaires :
 - Les enfants déjà inscrits l'an dernier et les familles du quartier.
 - Les familles qui participent à la vie associative, que nous avons le plaisir de croiser au-delà des seuls mercredis "en coup de vent". Nous tenons en effet à ce que notre structure soit bien plus qu'un simple centre de loisirs : une véritable maison de jeunes et un lieu de vie partagé.
- **Pour les vacances scolaires (en cours d'année)** : Il y a de la place pour presque tout le monde. Afin de ne pas surcharger les échanges, nous vous contacterons **uniquement s'il n'y a plus de place**. « Pas de nouvelle, bonne nouvelle » : sans retour de notre part, l'inscription est validée.
- **Pour les vacances d'été (de la semaine rose jusqu'à fin août)** : Face à une très forte demande, nous validerons uniquement les dossiers des familles ayant réglé l'inscription et fourni un dossier de pièces justificatives complet.
- **Autonomie** : Pour toutes nos activités (Pédibus, Mercredi, Vacances), les enfants doivent être impérativement **autonomes aux toilettes** (savoir s'essuyer et savoir quand y aller).
- **Solidarité** : Nous appliquons un abattement de 50 % sur le tarif du 3ème enfant inscrit d'une même fratrie pour une même activité. Les familles peuvent également demander à bénéficier de notre fonds de solidarité.

Adhérer à notre association

Pour participer aux activités des « Jeunes de Saint Médard », l'adhésion annuelle est obligatoire. Son montant est de **5 €** pour les moins de 20 ans et de **10 €** pour les plus de 20 ans. Elle vous donne accès aux inscriptions pour le Pédibus, les mercredis et les vacances.

- **Pour le dossier du Mercredi** : La fiche d'adhésion + la fiche « MERCREDI inscription trimestrielle » complétée (tarifs inchangés : 7 € la demi-journée ou 14 € la journée) + au besoin la fiche Pédibus du mercredi.
- **Pour le dossier du Pédibus** : La fiche d'adhésion + la fiche « PEDIBUS inscription trimestrielle » complétée (**nouveau tarif : 5,50 € la soirée ou 5 € pour l'accompagnement seul au catéchisme**) + la fiche Pédibus avec une photo récente de l'enfant.

Règles de paiement

Tous les règlements se font par chèque ou par carte bancaire. Pour faciliter notre comptabilité, merci de faire un chèque par enfant. Vous pouvez inscrire le nom de l'enfant et l'activité correspondante au dos de chaque chèque. Nous acceptons également les paiements par carte bleue, mais uniquement sur place, à la Maison des Jeunes.

2. Le Service Pédibus

Le Pédibus est un service de ramassage scolaire à pied : nos animateurs récupèrent vos enfants directement devant leur école pour les accompagner en toute sécurité jusqu'à la Maison des Jeunes, où ils profitent du goûter, de l'aide aux devoirs et d'activités variées.

GRANDE NOUVEAUTE pour l'école de l'Épée de Bois : nous y proposons désormais notre service de Pédibus tous les jours de la semaine ainsi que le mercredi ! N'hésitez pas à partager cette information autour de vous. Notre volonté, à travers ce service, est de renforcer le lien avec les familles de l'école publique et de permettre à tous les enfants du quartier de profiter d'un accueil de loisirs solidaire et accessible.

- **Âge** : À partir de 2 ans et demi (petite section de maternelle).
- **Écoles desservies** (disponible tous les jours devant l'école) : Arbalète, Epée de Bois, Buffon, Brossolette, Saint Marcel et Sœur Rosalie.

Fonctionnement hebdomadaire :

- **Lundi, Jeudi** : Départ à 16h30 pour toutes les écoles.
- **Mardi** : Départ à 15h00 (Arbalète, Buffon, Epée de Bois et Brossolette) ou à 16h30 (Sœur Rosalie, Saint Marcel).
- **Mercredi** : Départ à 13h30 (uniquement pour les écoles Buffon, Epée de Bois et Brossolette).
- **Vendredi** : Départ à 15h00 (Buffon, Brossolette, Epée de Bois et Arbalète) ou à 16h30 (Sœur Rosalie, Saint Marcel). Le vendredi soir, un temps de jeux vidéo ludique est proposé pour commencer le week-end.

Obligations des parents : Vous devez obligatoirement signaler à l'école que votre enfant « prend le Pédibus de Saint Médard ». En cas d'absence, vous devez impérativement nous prévenir par mail à jeunesdesaintmedard@mjsm.fr **avant 14h00**.

3. Les Mercredis et le Thème de l'Année

Thème du 1er trimestre : En ce début d'année, nous plongeons dans l'univers des super-héros et des défenseurs de la justice ! Ce thème ludique et pédagogique permettra aux enfants de découvrir le courage et de partager des valeurs fortes comme la solidarité, l'entraide et le dépassement de soi. Une sensibilisation aura lieu chaque mercredi à 9h45.

Organisation par âges :

- **Enfants de 3 ans** : Ils sont accueillis dès 8h00 à l'école Sœur Rosalie en partenariat. *Attention : ils ne sont pas accueillis pendant les vacances scolaires.*
- **Enfants de 4 à 5 ans** : Accueil à la Maison des Jeunes dès 8h00. Ne concerne que les enfants ne faisant plus la sieste.
- **Enfants de 6 ans et plus** : Répartition par tranches d'âges (6/8 ans et 8/11 ans) pour des activités intérieures et des grands jeux adaptés.
- **Partenariat Sportif** : De 10h15 à 11h30, l'association EKDP propose la pratique du Karaté-Do aux enfants de 7 ans et plus (plus d'infos sur ekdp.fr).

Déroulement de la journée type (Mercredis et Vacances) :

- **08h00** : Accueil des enfants et début des arrivées
- **09h45** : Fin des arrivées et sensibilisation au thème / Début des activités du matin
- **11h30** : Temps du SAS (Départ possible des enfants inscrits à la demi-journée du matin)
- **12h20 – 13h00** : Temps du Déjeuner
- **13h30** : Arrivée du Pédibus du mercredi (Buffon / Brossolette)
- **13h45** : Reprise des activités et grands jeux
- **17h15 à 19h00** : Début d'arrivée des parents et départ échelonné

Note : L'accueil des mercredis étant restreint (surtout chez les petits), les places sont réservées en priorité aux enfants du quartier qui viennent régulièrement au Pédibus ainsi qu'aux fratries.

4. Les Nouveautés de l'Année : Vitalité et Culture !

- **Des goûters vitaminés** : Cette année, la santé et l'énergie de vos enfants sont à l'honneur ! Les vitamines sont de sortie : nous proposerons désormais **un goûter accompagné de fruits frais, selon l'arrivée du marché**, pour allier équilibre et gourmandise.
- **Cap sur la culture** : Parce que la curiosité s'éveille dès le plus jeune âge, notre équipe d'animation va faire de son mieux cette année pour programmer régulièrement de superbes **activités culturelles et des sorties au musée**, permettant aux enfants de découvrir l'art et l'histoire de manière ludique.

5. Aide aux Devoirs

L'aide aux devoirs (Dès le 8 septembre)

Encadrée par une équipe investie de salariés et de bénévoles (notamment des parents d'anciens élèves), une salle dédiée pour les devoirs est ouverte les **lundi, mardi et jeudi de 17h00 à 18h00**. Autour d'une table ronde conviviale, les enfants de différentes écoles et d'âges différents peuvent faire leurs devoirs sereinement. Une fois le travail terminé, ils réintègrent les activités de loisirs pour se détendre. Les collégiens sont également les bienvenus pour un accompagnement plus spécifique.

5.1 Catéchisme

Accompagnement au Catéchisme

Pour les familles qui le souhaitent, nous assurons l'accompagnement des enfants au catéchisme les mardis et jeudis à la paroisse Saint Médard. Le mardi, pour les enfants de retour du catéchisme, la salle d'aide aux devoirs ouvre spécifiquement dès **16h00**.

6. Espace Collégiens (11-15 ans)

Nous encourageons vivement nos collégiens à développer leur autonomie à travers des projets et des espaces de liberté dédiés.

- Ils sont les bienvenus **du lundi au jeudi de 17h à 18h** pour étudier, et du lundi au vendredi de 15h30 à 19h pour jouer ou retrouver des amis. Grâce au soutien de la CAF, cet accueil est **au tarif de 1,50 € par heure**, goûter inclus. Les jeunes peuvent également venir en dehors de ces créneaux (avant ou après) : la maison reste ouverte pour les accueillir le mercredi matin si leur collège n'est pas encore ouvert, ou en cours de journée si leurs cours finissent plus tôt en raison de l'absence d'un professeur.
- **Mercredis** : Accueil dès la fin des cours. Puis ils profitent des activités et de sorties extérieures spécifiques. Départ autonome autorisé à partir de **17h30**.
- **Vacances Scolaires** : Programme thématique hebdomadaire basé sur une grande autonomie (cuisine, grands jeux, sorties). Les inscriptions ouvrent en ligne sur notre site un mois avant chaque période. Ils bénéficient de tarifs subventionnés pour les sorties payantes (cinéma, bowling, etc).
- **Soirées Jeux** : Des soirées thématiques entièrement gratuites (financées par la CAF) sont organisées de 18h30 à 21h30 pour les autour de films, de jeux de société et de moments d'échange conviviaux.

7. Vie de l'Association & Événements

Soutenir notre action (Dons)

Notre association est reconnue d'intérêt général à caractère socioéducatif et est habilitée à recevoir des dons (particuliers ou entreprises). Pour tout don égal ou supérieur à 30 €, un reçu fiscal vous sera délivré pour vous faire bénéficier d'une déduction d'impôt. Plus d'information sur notre site internet.

Rentrée 2026-2027 : Venez nous rencontrer !

Pour faire connaissance, répondre à toutes vos questions et lancer ensemble cette nouvelle année, nous vous donnons rendez-vous le **lundi 31 août** :

- **À 18h00 – Réunion de rentrée** : Temps d'échange ouvert à tous les parents (nouveaux comme anciens) souhaitant découvrir et s'investir dans le projet des jeunes de Saint-Médard.
- **À 18h30 – Apéro festif d'information** : Un moment convivial pour partager un verre, discuter et lancer officiellement l'année 2026-2027 ! Nous y invitons chaleureusement les nouveaux arrivants et toutes les familles.

Un grand merci pour votre confiance et au plaisir de vous retrouver pour cette nouvelle année ! **L'équipe des Jeunes de Saint Médard**